

ARCHIVES

départementales et métropolitaines

Direction régionale de l'industrie, de la recherche
et de l'environnement (DRIRE)

Substances dangereuses

5864W 1-5864W/8

1993-2007

Introduction

Zone d'identification

Cote :

5864W 1-5864W/8

Date :

1993-2007

Description physique :

Importance matérielle : 0,8 ml

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned Systèmes

Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :

Rhône-Alpes. Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

Biographie ou Histoire :

Par la circulaire ministérielle du 18 mai 1990, le Ministère de l'Environnement met en place un projet de réduction des flux de substances toxiques dans les eaux. Cette action doit permettre l'établissement d'un inventaire des rejets industriels concernant 132 substances avant de procéder à l'analyse des rejets.

La Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) Rhône-Alpes procède pour la région à une enquête, département par département, auprès des établissements industriels susceptibles d'utiliser certaines de ces substances. Parmi ces établissements, certains seront choisis pour analyser leurs rejets. Cette campagne est menée en collaboration avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dont la réduction des rejets toxiques en milieu naturel est l'une des priorités.

Un premier inventaire est établi en 1995 et un second en 2001 sur la base d'une deuxième campagne de recherche lancée en 2008.

En 2002, le Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement lance une nouvelle action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau par les installations classées (circulaire du 4 février 2002). Les substances étudiées seront notamment celles définies comme prioritaires par la directive européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000.

Le but de ces campagnes nationales lancées par le Ministère de l'Environnement est double : recenser les établissements rejetant des substances toxiques dans les eaux mais aussi amorcer une réduction de ces rejets.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement

Date d'entrée : 18/10/2021

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Le versement est librement communicable.

Répertoire

5864W/1 Campagnes de 1993 et 1998.

1993-1998

Documents de l'enquête menée en 1993, inventaire des rejets en 1995, correspondance, campagne des substances de 1998.

5864W/2-5864W/3 Deuxième campagne de 1998.

1997-2001

5864W/2 Campagne d'analyse des substances.

1997-2001

Marché de prestation d'analyses, liste des établissements concernés, demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, 2ème inventaire des rejets de micropolluants dans 168 établissements de la région Rhône-Alpes (2001).

5864W/3 Élaboration de la liste des établissements concernés, courriers aux industriels, réunions des 17 novembre 1997 et 26 février 1998, documents de travail.

1997-1998

5864W/4-5864W/8 Troisième campagne de 2002-2007.

2002-2007

5864W/4 Courriers des établissements concernés.

2002-2007

5864W/5 Comité de pilotage régional.

2002-2007

Compte rendus de réunions du comité, correspondance.

5864W/6-5864W/8 Organisation de l'action régionale.

2002-2007

5864W/6 Listes des établissements concernés par département, projet de convention cadre entre l'Agence de l'eau et la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, documents de travail, correspondance, consultation des laboratoires.

2002-2003

5864W/7 Comités de pilotage nationaux, documentation sur la quatrième campagne 2008-2015.

2002-2007

5864W/8 Premiers résultats nationaux sur les années 2003-2004, marché, correspondance, suites administratives, réunion d'information, documents de suivi, notes.

2004-2007
